

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du COMITE SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DU SCoT ROVALTAIN Drôme-Ardèche**

Le 28 mai 2024 à 18h30, le Comité syndical s'est réuni à Guilhaud-Granges sous la présidence de Lionel BRARD, Président du syndicat mixte.

Etaient présents : Mesdames CLEMENT, GAUCHER, GENTIAL, GIRARD, GUILLON, JAUBERT, LAMBERT, RIMET, ROSSI et Messieurs ANGELI, BARNERON, BONNET, BRARD, BRUNET, DARD, DUBAY, EYSSAUTIER, GAUTHIER, HOURDOU, LARUE, MIZZI, MORIN, ROMAIN, SOULIGNAC, TEUFERT, VALLA, VASSY

Pouvoirs : de Mr BELLIER à GENTIAL, de Mr CHAUMONT à SOULIGNAC, de Mme CHAZAL à GIRARD, de Mr DELOCHE à BRARD, de Mr DUCLAUX à HOURDOU, de Mr LABADENS à GAUTHIER, de PLACE à BONNET, de Mr ROBIN à BARNERON, de Mr VALETTE à MORIN, de Mr VALLON à VASSY

Date de convocation : 17 mai 2024 - Nombre de délégués en exercice : 42 - Nombre de délégués présents : 27 - Nombre de pouvoirs : 10

### **Objet : Approbation du Compte Administratif 2023**

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu le rapport présenté par le Vice-Président,

Considérant que le Compte Administratif 2023 fait apparaître les résultats suivants :

En fonctionnement, l'exercice 2023 est excédentaire de 108 425.15€, montant auquel s'ajoute l'excédent de l'exercice antérieur de 248 178.30€,

En investissement, l'exercice 2023 est excédentaire de 9 105.23€, montant auquel s'ajoute l'excédent de l'exercice antérieur de 291 180.86€,

Pour l'exercice 2023, le résultat cumulé de fonctionnement est excédentaire de 356 603.45€. Il est également excédentaire en investissement de 300 286.09€.

<b>Section de Fonctionnement</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde</b>
Résultat propre à l'exercice 2023	408 208.95€	516 634.10€	108 425.15€
Report de l'exercice n-1		248 178.30€	248 178.30€
Résultat 2023	408 208.95€	764 812.40€	<b>356 603.45€</b>

<b>Section d'investissement</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde</b>
Résultat propre à l'exercice 2023	4 905.63€	14 010.86€	9 105.23€
Report de l'exercice n-1		291 180.86€	291 180.86€
Résultat 2023	4 905.63€	305 191.72€	<b>300 286.09€</b>

Soit un résultat toutes sections confondues de : **656 889.54€**.

Le Président se retire lors du débat et du vote,

**LE COMITÉ SYNDICAL**, après en avoir délibéré

Pour : 26 délégués dont 9 disposants d'un pouvoir représentant 35 voix

Contre : 0

Abstention : 0

**DECIDE,**

- **d'approuver** le Compte Administratif de l'exercice 2023 tel que présenté,

- **d'autoriser et mandater** le Président ou son représentant à effectuer toute démarche et à signer tout document de nature à exécuter la présente délibération.

*Ainsi fait et délibéré le 28 mai 2024 et ont signé au registre tous les membres présents.*

**Lionel BRARD**

Président

